

Le Comité

Président :

Jean-Louis Melin – 0484/52.05.29
president@bignam.be

Secrétaire :

Julien Grolet – 0484/21.02.76
secretaire@bignam.be

Trésorier

Dominique GARDIN - 0478/991895
tresorier@bignam.be

Nos professeurs

Mr Pierre Le Bussy et son épouse Paulette
Mr Mickael Leeten
Mr Johan Hubert

Informations pratiques

Les cours et entraînements se déroulent dans une atmosphère détendue, axée sur l'apprentissage de chacun, et de manière non élitiste. L'objectif est de permettre à chacun de s'améliorer, au fil de l'année, dans sa pratique des danses enseignées.

Cours

Les participants aux cours de *danse de salon* (le jeudi) sont répartis en trois groupes (sous réserve du nombre d'inscriptions effectives), dont les heures de cours sont définies ci-après : débutants (de 19h00 à 20h00 heures), intermédiaires (P1) (de 20h00 à 21h00) et perfectionnement (P2) (de 21h00 à 22h00).

Les participants aux cours de *danses de ligne*, ont cours le lundi, (après l'entraînement de 19h45 jusque 20h00) de 20h00 à 21h00. En fonction du nombre d'inscrits, et des années précédentes, il est fort probable que deux groupes soient créés, ce qui annonce un cours de niveau 2 de 21h00 à 22h00.

Ces cours de danses de salon et danses de ligne auront lieu au Château d'Amée à Jambes.

De plus, un cours de « *country* » (danses de ligne, également) est organisé le mercredi de 20h00 à 21h00 au « Clos de Velaine » (rue Victor Nonet 4, 5100 JAMBES) (sous réserve d'inscriptions suffisantes).

Enfin, des *modules spécifiques* sont organisés le samedi, de 11h30 à 12h30 heures. Ces modules sont répartis comme suit :

- Bachata (niveau débutant) : 14 cours du 14 septembre 2024 au 18 janvier 2025

- Salsa (niveau débutant) : 14 cours du 25 janvier 2025 au 31 mai 2025

Ces cours de danses de salon et danses de ligne auront lieu au Centre Sportif de Tabora (Av. de Tabora 21, 5000 Namur).

Entraînements

- Les entraînements dirigés (en danses de salon) se déroulent le lundi entre 19h00 et 19h45, sous la direction de notre professeur Pierre Le Bussy. Ces sessions d'entraînement auront lieu au Château d'Amée à Jambes. Aucune nouvelle matière n'est vue durant les entraînements, qui permettent principalement de ne pas perdre la pratique des danses non abordées au cours.
- De plus, une session d'entraînement supplémentaire se tiendra le mercredi entre 18h30 et 20h00 au "Clos de Velaine" (Rue Victor Nonet, 4, à JAMBES). Ces sessions supplémentaires ne seront pas dirigées par un professeur et ont vocation à s'entraîner librement, tous niveaux confondus, avec l'aide et l'assistance des plus expérimentés.

Toutes les sessions d'entraînement sont réservées aux participants aux cours en ordre de cotisation et l'accès est donc compris dans la cotisation. Il est important de noter qu'en raison du nombre de participants et de danses vues, il n'est pas possible matériellement de passer plus de deux morceaux de chaque danse vue lors de la session d'entraînement dirigée du lundi, réservé en priorité, aux élèves "débutants" et P1.

RÉSUMÉ DES TARIFS POUR LA SAISON 2024 – 2025



Affiliation obligatoire à l'AFCD : 3 € (à ajouter au prix des cours)

(due une et une seule fois sur la saison 2024-2025)

Modules spécifiques (cours du samedi) : Bachata et Salsa

- 1 stage (soit 1 fois 14 cours) : 85 €
- 2 stages (soit 2 fois 14 cours) : 150 €

Les prix sont donnés par personne.

Une session complète est constituée :

- par les cours de danses de salon (débutant ou intermédiaire ou perfectionnement) : le jeudi: 165 € (*possibilité gratuite pour les intermédiaires ou perfectionnement de suivre quelques leçons du niveau inférieur*)
- par les cours de danse de ligne : le lundi, danse de ligne: 165 € pour un niveau unique
- par le cours de country : le mercredi : 165 € pour 30 cours
- Soit deux modules spécifiques du samedi (toute l'année, 2 x 14 cours) : 150 €
 - Un cours complet D Salon ou D Ligne (soit 30 cours) : 165 €
 - Deux cours complets (soit 2 fois 30 cours) : 265 €
 - Trois cours complets (soit 3 fois 30 cours) : 360 €

Mix entre Cours Complètes et modules spécifiques

1. 1 cours complet + 1 module spécifique : 240 € (1 fois 30 cours et 1 fois 14 cours)
2. 1 cours complet + 2 modules spécifiques : 265 € (1 fois 30 cours et 2 fois 14 cours)

3. 2 cours complets + 1 module spécifique : 315 € (2 fois 30 cours et 1 fois 14 cours)
4. 2 cours complets + 2 modules spécifiques : 360 € (2 x 30 cours et 2 x 14 cours)

Tous ces cours sous réserve d'inscription d'un nombre de danseu(rs)(ses) suffisant.

Paiement des cotisations de cours

Le paiement de votre inscription, confirmation de celle-ci, doit être versée sur le compte de l'ASBL Big Nam pour le 30 septembre 2024 au plus tard, ceci afin de garantir l'affiliation à l'assurance et l'accès au cours.

Les membres qui s'engagent pour un minimum de 1 cours complet et 2 modules ou 2 cours complets, peuvent s'acquitter de la cotisation, sous réserve d'un accord administratif. Les versements sont ainsi attendus pour le 30 septembre (50% de la cotisation annuelle) et le solde pour le 15 Novembre courant. En cas d'absences répétées, aucun remboursement ne sera acté, à l'exception de cas spécifiques laissés à l'appréciation de l'Organe d'Administration.

Compte bancaire :

- **BE52 0682 1338 8509** ouvert au nom de BigNam asbl

Attention : les cours de danse de ligne étant fort sollicités, ***seule la remise de la fiche d'inscription validée par le paiement complet de l'inscription sera prise en compte*** pour l'inscription sur la liste des participants. En raison du succès de ce cours, nous serons peut-être amenés à clôturer cette liste de manière anticipative.

Le club BIG NAM est composé d'un Organe d'Administration comprenant :

Président: MELIN Jean Louis (0484 520 529) president@bignam.be

Secrétaire: GROLET Julien (0484 210 276) secretaire@bignam.be

Trésorier: GARDIN Dominique (0478 991 895) tresorier@bignam.be

Administrateurs au service des membres et du club

> Mme HONNAY Françoise

> Mme ANDRE Jacqueline

> Mr MARROY Jean-Luc

e-mail (autre) : info@bignam.be

Merci de votre attention et lecture.

Récapitulatif des sessions de cours :

Saison 2024 - 2025

Lundi : (Château d'Amée)

- 19h00 – 19h45 : entraînement dirigé en danses de salon
- 19h45 – 20h00 : entraînement dirigé en danses de ligne
- 20h00 – 21h00 : danses de ligne, niveau 1
- 21h00 – 22h00 : danses de ligne, niveau 2

Mercredi : (Clos de Velaine)

- 18h30 – 20h00 : entraînement, non dirigé, toutes danses
- 20h00 – 21h00 : danse de ligne « country »
- 21h00 – 22h00 : libre

Jeudi : (Château d'Amée)

- 19h00 – 20h00 : danses de salon, niveau débutants
- 20h00 – 21h00 : danses de salon, niveau P1
- 21h00 – 22h00 : danses de salon, niveau P2

Samedi : (Centre Sportif de Tabora)

- 11h30 – 12h30 : module de bachata (14 leçons), salsa 14 leçons

